

COMMUNIQUE

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Frikha a interjeté appel de la décision du Conseil du Marché Financier n°38 du 20 août 2015 relative à sa soumission à une Offre Publique de Retrait visant l'acquisition de 2.402.671 actions « Syphax Airlines » au prix de 3,900 dinars l'action dont la durée de validité s'étale jusqu'au 30 octobre 2015.

Parallèlement, Monsieur Mohamed Frikha en sa qualité d'actionnaire majoritaire de ladite société a déposé un recours en référé visant le sursis à l'exécution de ladite décision jusqu'à décision sur le fond. En date du 8 Octobre 2015, le premier président de la cour d'appel de Tunis statuant en matière de référé a décidé le rejet de la demande.

En conséquence, et en application de ladite décision du Conseil du Marché Financier, les actionnaires désirant répondre à cette Offre Publique de Retrait peuvent présenter leurs ordres de vente à l'intermédiaire en bourse de leur choix et ce jusqu'au 30 octobre 2015 inclus.